

SOS Marque : la lutte contre les inondations est lente et difficile

lundi 09.02.2009, 05:04 - La Voix du Nord



Les dossiers avancent... mais lentement, ont reconnu les responsables de SOS Marque

| ENVIRONNEMENT |

« Le constat, c'est que le projet d'aménagements hydrauliques sur le bassin amont de la Marque connaît un développement lent et difficile », reconnaît Roland Laroye, le spécialiste des questions techniques pour SOS Marque.

Autre membre fondateur de l'association, André Leblanc, épaulé par le président, André Janssen, souligne le bien-fondé du dossier : « *Le 23 janvier, on a eu des craintes il n'est tombé que 25 millimètres de pluie et, pourtant, le niveau de la Marque est monté à Pont-à-Marcq et à Ennevelin, jusqu'à 1,6 mètre. En revanche, l'augmentation a été minime à Tourmignies. Bref, on n'est vraiment pas à l'abri.* » Ce rappel fait, la huitième assemblée générale de SOS Marque, vendredi soir, à la salle Cordonnier de Pont-à-Marcq, a permis de faire un point d'étape sur ces aspects administratifs et techniques mais, aussi, sur ce les autres facettes de la vie de l'association.

tLes enquêtes publiques.- Elles ont été lancées pour huit aménagement : les zones d'expansion de crue de Drumez, aux confins de Mons-en-Pévèle et Attiches du Pont-Tordoir, entre Tourmignies et Pont-à-Marcq de Cobrieux la création d'une digue à Ennevelin et l'élargissement de deux ponts à Tourmignies. Un bassin pourrait être créé en amont de Tourmignies si l'extension de la zone inondable des Neuf Prés, dans la forêt de Phalempin, ne pouvait être réalisée. Or, la préfecture refuse que la communauté de communes du pays de Pévèle (CCPP) intervienne hors de son territoire, à La Neuville.

Une première enquête, en juin, a été instruite par les Voies navigables de France, concernant le dossier loi sur l'eau, l'impact sur l'environnement et la demande d'intérêt général. Si des opposants se sont manifestés au sujet de la zone de Drumez, le commissaire enquêteur a rendu

un avis favorable.

Une deuxième enquête, menée par la préfecture, est attendue. Elle concernera la demande d'utilité publique, l'enquête parcellaire et la mise en conformité des plans locaux d'urbanisme (PLU).

« Le projet a été initié par le conseil général il y a sept ans et nous restons confiants, souligne Roland Laroye. Le dossier est solide d'un point de vue technique et hydraulique. Il est aussi intéressant d'un point de vue économique puisqu'il permettra de limiter les dégâts en cas de débordement. » Autre avantage à ses yeux : il va être pris en compte dans le plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) : « Comme ces aménagements vont faire baisser la hauteur d'eau en cas de crue, le périmètre des zones inondables va être restreint d'autant et tout le monde sera gagnant. » **tLes autres dossiers techniques.-** SOS Marque suit le PPRI et participe au groupe de travail constitué avec LAPIE (Libre association de protection des intérêts des Ennevelinois) et la mairie d'Ennevelin, ainsi qu'au comité de concertation mis en place par les services de l'Équipement. Elle est également associée aux réflexions interfrontalières menées par Tournai et la CCPP, ainsi qu'au comité de pilotage créé après les inondations, à Genech.

tLa solidarité.- L'association dispose d'un fond spécial alimenté par les bénéfices de ses actions. Il en a sorti mille euros pour venir en aide aux inondés de Villers-Plouich près de Cambrai.

tLes prochains rendez-vous.- SOS Marque va renouer avec l'opération Pieds dans l'eau, destinée à sensibiliser les écoliers à l'environnement et préparée par un groupe mené par la secrétaire de l'association, Geneviève Dumont. Les jeunes Tourmignisiens y participeront le 17 avril. La fête de la Marque, elle, qui réunit chaque année plus d'une centaine de convives lors d'un repas champêtre après une balade, est programmée le dimanche 5 juillet, à la salle des fêtes de Pont-à-Marcq. •